



## DIPLÔME D'INGÉNIEUR DE L'I.S.A.T.

### Objectifs

L'I.S.A.T est une école publique d'ingénieurs interne à l'université de Bourgogne. Il délivre en cinq ans après le baccalauréat un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieur. La scolarité comporte un cycle initial de deux ans et un cycle terminal de trois ans.

La formation assure un équilibre entre formation théorique et formation expérimentale, ainsi qu'entre formation académique et formation à l'entreprise. L'ISAT prépare ainsi des ingénieurs mécaniciens polyvalents, avec une solide formation générale et une spécialisation en mécanique des transports, capables de s'insérer très rapidement dans le monde industriel.

*Les diplômés de l'ISAT occupent pour la plupart des postes de responsabilité dans les secteurs de la production, fabrication, qualité, essais et maintenance dans les entreprises relevant de la mécanique des transports (constructeurs automobiles, ferroviaires, équipementiers, sous-traitants ...)*

### Modalités d'admission

En première année, le recrutement s'effectue par un concours ouvert aux bacheliers S organisé par le réseau des écoles du Groupement d'Écoles publiques d'Ingénieurs à Préparation Intégrée (GEIPI) ([www.geipi.org](http://www.geipi.org)).

Des admissions en troisième année s'effectuent par le concours ATS (<http://jaffar.ensea.fr/concours/ats.html>).

En outre, des recrutements sur dossiers et entretiens sont effectués :

- en 3<sup>e</sup> année, parmi les étudiants titulaires de DEUG et de DUT à dominante mécanique, parmi les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles et parmi les titulaires de diplômes français ou étrangers jugés équivalents par le jury d'admission,
- en 4<sup>e</sup> année, parmi les étudiants titulaires de maîtrises à dominante mécanique ou de diplômes français ou étrangers jugés équivalents par le jury d'admission.

### Organisation de la formation

La formation académique est assurée en majeure partie par des enseignants permanents et par des ingénieurs de l'industrie pour environ 15 %. Elle comprend les enseignements de base, ceux de la Mécanique des Transports ainsi que ceux contribuant à la formation économique, sociale et humaine. L'ensemble correspond à 3600 heures / élève réparties sur cinq ans.

En cinquième année, les élèves sélectionnés par l'ISAT peuvent préparer en double cursus le Master 2 MMSP (Mécanique, Matériaux, Structures, Procédés).

La formation en entreprise est assurée par trois stages situés en première année (6 semaines), quatrième année (15 semaines consacrées à la Mécanique des Transports) et cinquième année (20 semaines). L'encadrement est assuré par un ingénieur tuteur de l'entreprise en relation avec un enseignant, tuteur école. Chaque stage fait l'objet d'un rapport, d'une soutenance et d'une notation spécifique qui est prise en compte pour les passages en année supérieure et pour la délivrance du diplôme.

## Répartition indicative de la formation par grandes disciplines, TP inclus

(référence 3600 heures / élève)

- Mathématiques	393 h soit 10,8 %
- Physique	371 h soit 10,6 %
- IEEA	360 h soit 10,2 %
- Construction Mécanique, Fabrication, Production, Qualité, Maintenance	759 h soit 20,9 %
- Mécanique (bases)	597 h soit 15,1 %
- Mécanique Transports	371 h soit 10,1 % (hors stage 4 <sup>e</sup> année)
- S.E.S.H.	716 h soit 19,7 %
(Sciences économiques, sociales et humaines)	
- Stages : 6 semaines en 1 <sup>re</sup> année	
15 semaines en 4 <sup>e</sup> année	
20 semaines en 5 <sup>e</sup> année	

## Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont régies par le règlement de scolarité adopté et modifié par le conseil de l'ISAT. Ces modalités sont précisées par chaque responsable de cours ou d'activité.

Les examens écrits se déroulent conformément à la charte approuvée par l'Université de Bourgogne.

Chaque enseignement est sanctionné par une note chiffrée de 0 à 20. Les coefficients sont définis dans le règlement de scolarité.

**En formation académique**, chaque cours donne lieu à une note globale pouvant résulter d'un contrôle continu, d'épreuves terminales, de travaux pratiques. La validation de la formation académique exige chaque année une moyenne de 10/20 et l'absence de notes éliminatoires.

**En formation dans l'entreprise**, chaque séquence faisant l'objet d'une notation par le tuteur d'entreprise, le jury mixte Entreprise - Institut attribue par ailleurs sa propre note après rapport écrit et présentation orale des travaux réalisés dans l'entreprise par l'élève ingénieur. En cinquième année, la réalisation d'un projet industriel de fin d'études et la présentation d'un mémoire devant un jury mixte Entreprise - Université terminent le cycle d'études (note égale ou supérieure à 12/20).

**Pour la formation en langue étrangère**, l'élève ingénieur doit obtenir au cours de sa scolarité un niveau attesté par un examen externe reconnu internationalement (ex. pour l'anglais : 750 points au TOEIC).

### **Obtention du Diplôme**

Le diplôme d'ingénieur est attribué par le jury de délivrance du diplôme d'ingénieur à tout élève ayant validé la formation académique, la formation à l'entreprise et le niveau en langue étrangère. Le diplôme d'ingénieur donne droit au grade de master.

### **Redoublement**

En cours de scolarité, un seul redoublement pour insuffisance de résultats est admis.

### **Exclusion**

Si les résultats obtenus sont jugés insuffisants, l'exclusion d'un élève peut être prononcée par les jurys de l'année universitaire concernée. L'attention de l'élève sur les risques encourus aura été préalablement attirée en cours d'année.

L'exclusion peut également être décidée en cours d'année à la suite d'événements particulièrement graves ou incompatibles avec le statut de futur ingénieur.

## **DÉBOUCHÉS**

L'ISAT prépare ainsi des ingénieurs mécaniciens polyvalents, avec une solide formation générale et une spécialisation en automobile et transports, capables de s'insérer très rapidement dans le monde industriel. Les diplômés de l'ISAT occupent pour la plupart des postes de responsabilité dans les secteurs de la production, fabrication, qualité, essais et maintenance dans les entreprises relevant de la mécanique des transports (constructeurs automobiles, ferroviaires, équipementiers, sous-traitants...)

### QUELQUES CHIFFRES (en 2007)

- la durée moyenne de recherche d'emploi est de seulement 2 semaines
- le salaire moyen d'embauche varie de 30 à 35K€
  
- 50% des étudiants sont embauchés avant d'être diplômés et 80% en moins de 3 mois
- 70% des diplômés travaillent dans le secteur automobile, et 15% dans les autres transports (ferroviaire, aéronautique, maritime)
  
- 58% travaillent en R&D ou en Bureau d'études ;
  
- 15% travaillent à l'étranger.

## **Contacts**

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

49, rue Mademoiselle Bourgeois – BP 31 – 58027 NEVERS CEDEX

Directeur : Jean-Lorain GENTY ; Tél. : 03.86.71.50.50

Directeur des études : Olivier SICOT

Relations industrielles : Ernest GALINDO

Relations internationales : Udo FELDBUSCH

Site Web : [www.isat.fr](http://www.isat.fr)